

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—LA RÉPARATION
DES JETS

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Les plans du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique comprennent-ils des bases de réparation de jets pour Air Canada et toute autre compagnie de transport canadienne?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance la construction d'une telle base n'est pas prévue à Sainte-Scholastique. Il y aura, bien entendu, des installations d'entretien courant, mais d'après les derniers renseignements que j'ai reçus, la construction de bases de remis en état n'était pas envisagée.

M. Schreyer: Le ministre pourrait-il nous dire si l'on compte transporter tous les avions nécessitant des travaux plus compliqués de Sainte-Scholastique à Dorval?

L'hon. M. Hellyer: C'est ce que l'on envisage pour le moment, monsieur l'Orateur. Toutefois, comme le député le sait, ces projets sont toujours susceptibles d'être modifiés; il est donc bien difficile de faire des prévisions, de prendre des engagements ou tout au moins de fournir des renseignements définitifs. Mais si la question était posée maintenant à la direction de ces compagnies, on répondrait, je pense, qu'on se propose de garder à Dorval la base d'entretien.

M. Schreyer: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre une autre question complémentaire. Étant donné que 21 millions de dollars sont affectés à l'agrandissement de la base de Dorval, le ministre ne considère-t-il pas la position d'Air Canada comme une très grande déception ...

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, le député ne pose pas une question, mais amorce une discussion.

MONTRÉAL—L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE
JUDICIAIRE SUR LES PRÉSUMÉES FUITES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Compte tenu du verdict qui a été rendu hier, et je le signale comme préambule, le premier ministre estime-t-il maintenant opportun d'instituer une enquête judiciaire au sujet des fuites attribuables au cabinet au sujet du nouvel aéroport de Montréal?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

[L'hon. M. Hellyer.]

L'ADMINISTRATION
GOUVERNEMENTALEL'ENREGISTREMENT DES DÉCISIONS AVANT
L'ANNONCE À LA CHAMBRE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Puis-je poser une question supplémentaire? Sera-ce maintenant la politique du gouvernement d'enregistrer les décisions du gouvernement et du cabinet avant qu'on les ait prises ou, du moins, avant qu'on les ait annoncées à la Chambre des communes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il se peut, monsieur l'Orateur, que nous ayons à examiner tout le secteur des services d'information au public et que ceux-ci doivent à l'avenir tomber sous le contrôle du gouvernement.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question complémentaire au ministre des Transports. Étant donné la déclaration qu'il a faite à l'extérieur de la Chambre, considère-t-il maintenant que la loi sur les secrets officiels s'applique à des personnes non assermentées ailleurs qu'au gouvernement, aux stations de télévision et de radio par exemple?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on m'informe qu'elle s'applique aux entrepreneurs mais je n'ai pas la prétention de donner au député une opinion juridique.

LA TÉLÉVISION

L'ENREGISTREMENT DE COMMENTAIRES
EN VUE DE LA DIFFUSION

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): A titre de question complémentaire, le ministre a-t-il exprimé hier soir à la télévision, à l'extérieur de la Chambre des communes, une opinion juridique?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai donné mon opinion personnelle basée sur des conseils que j'avais reçus. J'ai été intéressé de voir, hier, que le député et le député d'York-Sud reconnaissent l'importance de la presse électronique puisqu'ils ont quitté la Chambre avant que ne soit épuisé l'ordre du jour ...

M. l'Orateur: A l'ordre ...

L'hon. M. Hellyer: ... afin d'enregistrer leurs commentaires ...

M. l'Orateur: A l'ordre ...

L'hon. M. Hellyer: ... et de s'assurer que leurs déclarations seraient utilisées aux premiers bulletins de nouvelles d'hier soir.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.